

CSSCT

Pôle Emploi Normandie

COMPTE-RENDU DU 08 MARS 2021

LES INDICATEURS :

- **Accidents de travail et de trajets :**

La direction nous présente les chiffres depuis le 1^{er} janvier 2021. Nous relevons 4 déclarations suite à des agressions, et 3 déclarations suite à un malaise de l'agent. La CSSCT demande à la direction d'analyser ces éléments afin de déterminer les causes.

Nous constatons que les accidents de trajets restent prégnants, la CSSCT demande à la direction d'analyser ces événements, notamment en lien avec la distance géographique domicile/travail.

Le tableau fourni par la direction ne donne pas suffisamment d'éléments permettant d'analyser les accidents de travail et de trajets.

- **Absentéisme :**

La CSSCT relance son alerte sur l'absentéisme important des agents sous statut public, ainsi que sur la tranche d'ancienneté 10-15 ans (11,18%).

La CSSCT alerte sur les taux importants (en global et en micro-absentéisme) sur un certain nombre d'agences. Nous soulignons le manque récurrent d'analyse de la part de la direction sur cette problématique. De plus, la direction a un discours contradictoire, en mettant en avant l'importance de croiser les données afin de pouvoir analyser, sans pour autant donner les moyens aux élus de pouvoir effectuer cette analyse en refusant de nous transmettre les résultats du Bipe à la maille agence. Par ailleurs, les membres de la CSSCT attendent toujours l'analyse de la direction.

Les élus soulignent l'importance de la cotation du risque RPS, il n'y a pas eu de questionnaire RPS en 2020, la direction nous indique que le questionnaire serait diffusé en 2021. La direction s'engage à nous transmettre le DURPS dans la BDES.

- **Fiches de signalement :**

49 fiches en janvier, 94 en février, soit une très forte hausse. 34 courriers ont été envoyés en février. La CSSCT alerte fortement sur la dégradation des conditions de travail des agents à l'accueil (physique et téléphonique), et sur la précarisation grandissante de nos publics.

Une analyse doit être effectuée sur ces éléments, afin de pouvoir être en prévention et non plus en réaction suite aux agressions. Le CSE extraordinaire demandé par l'ensemble des élus du CSE sur la sécurité à l'accueil doit être mis en place au plus tôt.

Une fiche synthétique va être diffusée dans le réseau concernant le dépôt de plainte et la main courante.

- **Fiches RPS**

La CSSCT demande des actions concrètes suite aux fiches RPS (quelles solutions ont été apportées aux agents hormis « ma ligne d'écoute » et la mutualisation). Sur les fiches réalisées depuis décembre, 50% sont en lien avec l'activité des agents.

La CSSCT a demandé le bilan annuel de « ma ligne d'écoute ».

La direction nous informe du changement de prestataire concernant le soutien psychologique régional. Le nouveau prestataire est ACC. Ce prestataire va pouvoir intervenir sur un nouveau champ : les violences internes et externes.

La CSSCT a demandé le bilan 2020 de l'activité de Présence Conseil.

Le point sanitaire :

La CSSCT alerte sur la baisse de la mobilisation du télétravail sur la semaine 7. Il ne faudrait pas qu'un relâchement s'installe, alors que les contaminations augmentent sur notre région. Nous demandons à la direction d'agir, en prévention, et de s'assurer que la note RH soit appliquée.

La CSSCT demande à nouveau une étude ergonomique du point sanitaire à l'accueil. Nous rappelons que ce point sanitaire avait vocation à être temporaire, et est installé depuis maintenant presque un an.

La CSSCT demande à la direction de communiquer auprès des agents concernant la vaccination par la médecine du travail.

La direction a livré des masques inclusifs pour les agents qui en ont besoin.

La CSSCT demande que les sites puissent être dotés également de masques pour les publics le nécessitant, la direction nous indique ne pas pouvoir accéder à cette demande car les commandes relèvent du national. La CSSCT souhaite que la direction régionale fasse remonter cette demande à la DG.

Point sur l'avancée de la mise en œuvre des mesures de prévention liées aux risques majeurs
Une formation d'une demi-journée, réalisée par l'Apave, à destination des managers et des CLS, a débutée. Elle sera poursuivie jusqu'à fin mars. Une déclinaison auprès des agents sera effectuée par les ELD. Des exercices de confinement seront organisés sur les sites.

Point sur l'immobilier :

La CSSCT alerte sur l'état des chaises de Granville.

Des retards sont intervenus sur les travaux prévus concernant l'escalier de l'agence de Vire, la direction espère qu'ils pourront être réalisés avant l'hiver prochain.

Point sur le PPR :

La CSSCT n'a pu travailler sur le PPR qu'une demi-journée le 04 février. La prochaine séance est prévue le 11 mars. Nous n'avons pas pu balayer l'ensemble du PPR. La CSSCT attend le retour de la direction concernant les remarques et propositions effectuées lors de la séance du 04 février.